

LA PRISE DE RISQUE ENVIRONNEMENTALE AU CAMEROUN : UNE ANALYSE PSYCHOSOCIALE DE LA RECRUDESCENCE DE L'INSALUBRITÉ DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ

**Marie MANGA, Octave Thierry ABE ATANGANA et Carole
NYANGONO**

Laboratoire de psychologie sociale et expérimentale (UY1), marie.manga@univ-yaounde1.cm

Laboratoire de psychologie sociale et expérimentale (UY1), octave.abe@falsb-uy1.cm,

Laboratoire du développement et du mal développement (UY1), carole.adjomo@prc.cm

Résumé

Les métropoles telles que Yaoundé et Douala au Cameroun sont de plus en plus le théâtre de l'envahissement progressif de la voie publique par les ordures, qui s'érigent en véritables composantes des trottoirs. Cette situation d'urgence qui appelle certes une réaction concrète des pouvoirs publics, interpelle également les experts en comportement, dans l'optique de saisir cette tendance à l'adoption des comportements nuisibles à l'environnement. Dans le fond, cet article interroge les mobiles et tente de comprendre la propension à ce que nous désignons comme étant la prise de risque environnementale, malgré la conscience des conséquences de ces actes. La collecte de données que nous avons réalisé, grâce à un questionnaire ouvert, auprès d'un échantillon de N=396 étudiants, a permis de mettre en vitrine un certain nombre de mobiles qui expliquent ce phénomène. Les participants soulignent notamment le manque d'intérêt personnel dans la protection de l'environnement, la déresponsabilisation vis-à-vis des conséquences et la sous-évaluation de l'impact de leurs actes.

Mots-clés: *prise de risque environnementale, psychologie sociale, comportement écologique, Yaoundé*

Environmental risk-taking in Cameroon: a psychosocial analysis of the resurgence of the unhealthiness in Yaoundé

Abstract

The metropolises such as Yaoundé and Douala in Cameroon are increasingly the scene of the progressive invasion of the public road by garbage, which are erected in real components of the sidewalks. This emergency situation which certainly calls for concrete reaction of government, also challenge experts in behavior, with a view to grasping this tendency to adopt behaviors harmful to the environment. Basically, this questions motives and tries to understand the propensity to what we designate as environmental risk taking, despite consciousness of the consequences of these acts. The data collection that we carried out, thanks to an open questionnaire, from a sample of N=396 students, made it possible to showcase a certain number of motives that explain this

phenomenon. Participants particularly highlight the lack of personal interest in environmental protection, the lack of responsibility for the consequences and the underestimation of the impact of their actions.

Key words: *environmental risk, social psychology, ecological behavior, Yaoundé*

Introduction

Les problèmes environnementaux sont un des défis majeurs dont l'humanité est confrontée aujourd'hui. L'OMS considère à juste titre la dégradation de l'environnement par l'homme lui-même comme la plus grande menace du XXI^e siècle pour la santé, tant sur le plan physique que mental (2021). Cette tendance à l'autodestruction donne matière à questionner les processus décisionnels, qui conduisent le citoyen contemporain, à s'engager dans des actions ou des inactions, ayant des conséquences dommageables, autant pour son milieu de vie que pour sa propre santé. En des termes concrets, il est manifestement question des mécanismes psycho-sociaux sous-jacents, relatif à l'adoption des comportements environnementaux à risque. Le regard croisé de la psychologie environnementale et la psychologie sociale s'avère indubitablement pertinent pour les besoins de cette analyse, qui aborde l'environnement en tant qu'un objet et une source de variables pouvant expliquer le comportement humain (K. Weiss et al. 2014).

La protection de l'environnement est un impératif délicat qui interpelle toutes les sphères de réflexion et les organes décisifs, autant à l'échelle mondiale, que continentale et locale. Le regain d'intérêt pour cette question, témoigne à suffire de l'appréhension d'un véritable *écocrisis*, dont les signes rendent compte de la véracité de la menace. Divers programmes et instruments mis sur pied par les Nations Unies, à l'instar du PNUE¹, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, le cadre d'action de Sendai, etc. constituent un dispositif visant à faire face ou tout au moins à réduire les risques de catastrophes liés ou non à l'action de l'homme ; qui débouche progressivement sur le dérèglement climatique, la dégradation des sols et des eaux, l'effondrement de la biodiversité et la pollution généralisée (J. Hansen, 2009 ; J-M. Jancovici & A. Blanc, 2013 ; J. Rockstrom & M. Klum, 2015 ; N. Klein, 2015 ; P. Servigne & R. Stevens, 2015). Sur le plan continental, on peut relever des initiatives telles que le CMAE², qui s'est intéressé dernièrement à des questions telles que la pollution, l'action climatique, la protection des sols, etc. Le fait que le PNUE soit l'unique agence de l'ONU basée en Afrique, n'est pas le fruit du hasard. En tant que poumon du monde, l'Afrique est le centre des actions relatives à la survie de la planète.

En ce qui concerne particulièrement le Cameroun, il faut noter que sa vision de développement intègre prioritairement la « gestion environnementale pour

¹ PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

² CMAE : Conseil Ministériel Africain sur l'Environnement

garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif » (MINEPAT, 2020, p. 38). Cet objectif suffisamment détaillé dans la SND30, relie la protection de la nature et de l'environnement à la transformation structurelle de l'économie. L'Etat Camerounais a dès lors orienté son action sur le plan institutionnel en transformant notamment le MINEP³ au MINEPDÉD⁴. Ce département ministériel, à côté d'autres à l'instar du MINHDU sert de tremplin pour des initiatives qui concourent substantiellement au développement durable. Il y a entre autres le Programme de gestion durable de la faune sauvage (SWM) ; la mise en pratique, du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages (APA). A l'échelle communautaire, on peut noter l'existence du programme « jeudi propre » lancé en 2018 par le FEICOM⁵. Bien que critiquable dans la pratique, cette initiative, avec d'autres comme le Concours National « villes propres » contribuent à la lutte contre l'insalubrité et la promotion de la santé publique.

Au vu de tous ces moyens mis en œuvre, on s'attendrait à ce que le Cameroun soit un véritable modèle de gestion des ordures et de promotion de la durabilité environnementale. Cependant, diverses observations des plus banales aux plus complexes, nous conduisent à faire un constat tout à fait à l'opposé. Il suffit d'observer la chaussé pendant à peine quelques minutes pour apercevoir quelqu'un jeter un plastique par la fenêtre d'un véhicule, un épi de maïs dénudé, etc. Les égouts débordants se déversent sur la voie publique à la moindre pluie ; quand ce ne sont les habitants qui déversent leurs ordures à même le sol et dans les caniveaux, parfois même quand le bac est à proximité. La situation des marchés publics est des plus inquiétants. Les produits sont régulièrement proposés aux clients tout près d'un impressionnant tas d'ordures. En un mot, l'insalubrité dans la ville de Yaoundé est une problématique persistante et même grandissante, comme témoigne à suffire les images qui suivent.



Source : Koaci (2023, 02 Aout)

Photo 1 : Une poubelle à Yaoundé



Source : 237 ACTU.COM (2021)

Photo 2 : Insalubrité à Yaoundé

1. Prise de risque vs comportements pro-environnementaux : Les fondements théoriques

Le parcours de la littérature sur le concept de risque environnemental laisse paraître de toute évidence l'absence de consensus sur sa définition. Il nous semble à ce propos que l'une des options opérationnelles consiste à s'intéresser à des notions qui lui sont directement liées, tel que celui de vulnérabilité. O. Navarro et E. Michel-Guillou (2014, p.273) le définissent comme l'ensemble des « conditions préalables à l'événement qui rendent plus ou moins importante la propension à subir des dommages. ». Ils affinent cette définition en faisant remarquer que « la vulnérabilité fait référence au fait qu'une personne ou un groupe de personnes soit susceptibles d'être touchées par cet événement dangereux. » (O. Navarro-Carrascal & E. Michel-Guillou, 2014, p. 274). Pour B. Bonnefoy et al. (2010, p. 2), le risque renvoie au « produit à la fois de la probabilité perçue d'un événement (cet événement est-il probable, va-t-il survenir ?) et de sa valeur (est-ce que les conséquences sont importantes pour moi ? pour les autres ?) ». Sur le plan strictement environnemental, le risque fait référence à toute source d'affliction que peut connaître notre écosystème, sous l'aspect de causes naturelles et ou de l'action humaine (O. Navarro, 2014 ; Navarro & E. Michel-Guillou, 2014) ; avec des répercussions sur la santé des êtres vivants (R. E. Karperson et al., 2003).

Cette précédente catégorisation, qui appréhende le risque en tant que résultante de phénomènes naturels d'une part et de l'action de l'homme d'autre part, suppose que l'homme peut délibérément ou non poser des actes qui nuisent à la santé de son environnement. Il est pourtant capital de noter, que le risque n'est pas concrètement entendu dans son sens premier comme étant un comportement dans les définitions qui précèdent. En revanche, nous inspirant du contexte routier, nous estimons qu'il y a matière à donner vie au concept à part entière de prise de risque environnementale. Nous nous accordons à ce propos avec la conception de P. Slovic (1987, p.280) qui définit la prise de risque

comme étant « un comportement dans lequel un individu engage volontairement une action exposant à une incertitude de résultats, comportant une possibilité de perte significative ». Le calibrage de cette conception en vue de son application précise au comportement environnemental, appréhende la prise de risque environnementale comme l'adoption de tout comportement, susceptible de nuire à court, à moyen ou à long terme à l'environnement à quelque échelle que ce soit. Ainsi par analogie, si s'engager à traverser la route sans considérer les feux de signalisation constitue une prise de risque en contexte routier, jeter un emballage plastique dans la nature relève de la prise de risque environnementale. La prise de risque environnementale peut s'expliquer à partir de divers arguments qui en notre sens tiennent tous aux ressources cognitives des individus et forment une matrice cohérente. Pour commencer, il y a l'effet de la pauvreté en information (O. Navarro & E. Michel-Guilhou, 2014), ensuite la perception du risque. Cette dernière est d'autant plus complexe, qu'elle représente une grille d'analyse, qui s'appuie sur divers facteurs tels que l'éducation, les croyances, les valeurs, les normes sociales, les médias et les expériences personnelles (O. Navaro, 2014). C'est sur la base de cette opération que les individus interprètent et réagissent aux dangers environnementaux (R. E. Karperson et al., 2003). Douglas et Wildavsky (1982) démontrent à ce propos que les systèmes culturels façonnent profondément la manière dont les individus hiérarchisent les dangers : ce qui est perçu comme une menace sérieuse dans une culture, peut étonnement être minimisé dans une autre. Cependant, d'aucuns, à l'instar de P. Slovic (2000) insistent sur le caractère déterminant des processus affectifs et intuitifs, au détriment d'une évaluation rationnelle des données scientifiques.

La perception du risque dépend de trois éléments dont la peur dudit risque dans un premier temps, relativement à la conscience de son caractère incontrôlable, avec des conséquences irrémédiables. Il y a ensuite le degré de connaissance du risque en question et enfin le moment d'exposition au risque (P. Slovic et al. Cité par O. Navarro et al., 2017). L'« optimisme irréaliste » ou encore « biais d'optimisme spatial » qui se traduit par le fait que les individus ont tendance à « minimiser les problèmes environnementaux » à l'échelle locale (quartier, ville) et à les percevoir comme plus alarmants à une échelle étendue, peut expliquer l'ignorance vis-à-vis de certains risques (D. Uzzell, 2000, p.2, R. Gifford et al., 2009 ; B. Bonnefoy et al., 2010). À côté du point de vue de P. Slovic (2000) qui rappelons-le, insiste sur la subjectivité, en fonction de critères tels que la familiarité, la maîtrise perçue ou la gravité symbolique ; K. Weiss et al. (2006) mettent l'accent sur l'interaction complexe entre les stimuli externes et les processus mentaux internes qui influencent cette perception.

Quel qu'en soit l'explication que l'on peut donner à la prise de risque environnementale, elle s'oppose symétriquement à l'adoption de comportements pro-environnementaux. Un concept qui connaît un plus grand investissement

dans la littérature, bien que ce ne soit pas non plus la parfaite symphonie. A. Kollmuss et J. Agyeman (2002, p.240) définissent le comportement pro-environnemental comme étant « un comportement adopté par un individu qui décide, de façon consciente, de minimiser ses impacts négatifs sur les milieux naturel et construit ». Cette définition nous intéresse davantage pour sa focalisation sur l'action individuelle. L'adoption de comportements environnementaux quels qu'ils soient est sous-tendue par des facteurs diversifiés, notamment cognitifs, affectifs et situationnels (M.T. Léger & D. Pruneau, 2014) qui renvoie au niveau de conscience des contingences environnementales, aux émotions qui relient les individus à leur environnement et à leur habitation.

Décrivant ainsi prise de risque environnementale et comportement pro-environnemental comme faces d'une même pièce, il est possible d'entrevoir qu'ils aient non seulement une même assise théorique, mais aussi des options transposables en termes d'instruments d'évaluation. Le comportement environnemental trouve un ancrage théorique favorable en psychologie sociale au sein de plusieurs thématiques telles que : le comportement planifié et l'action Raisonnée (G. Fleury-bahi, 2011 ; M.T. Léger & D. Pruneau, 2014); l'auto-efficacité ; le *Trans Theoretical Model* (TTM) (Léger & Pruneau, 2014) spécifiquement orientée vers les questions de comportement environnemental, par rapport aux précédents, qui ont une portée plus générale. La soumission librement consentie, la communication engageante ; les représentations sociales et l'identité Sociale (G. Fleury-Bahi, 2011) qui sont plus représentées encore dans la littérature.

Quant à la question de la mesure des comportements environnementaux, il convient de dire qu'ils sont appréhendés dans la perspective méthodologique comme des attitudes. M. Troquette (2024) met en avant trois grands types d'approches à savoir : l'auto-évaluation, les observations sur le terrain et les observations en laboratoire. R.E. Dunlap et R. E. Jones (2002) font remarquer à ce propos qu'il existe plus de 700 échelles d'attitudes environnementales dont trois qui sont manifestement plus mobilisés que les autres (Schleyer-Lindenmann et al., 2014). Il s'agit de *l'Ecology Scale*, de *l'Environmental Concern Scale* et davantage de la *New Ecological Paradigm Scale* (NEPS) dans une version plus récente (R.E. Dunlap, R.K. Van Liere, A.G. Mertig, & R.E. Jones, 2000). La NEPS est constituée de 15 items organisés autour de cinq facettes renvoyant précisément à cinq types de croyances. A. Schleyer-Lindenmann et al. (2014, p.4) précisent que « ces items peuvent être formulés dans le sens de la croyance ou dans le sens opposé ».

Le cadre de vie représente un espace de vie façonné par l'homme. Il joue un ensemble de rôles notamment sur les plans identitaires (H. Tajfel & J. C. Turner, 1979, G. Moser & K. Weiss, 2003) ; du bien-être et de la sécurité (R. Gifford, 2007). Cet espace réel et symbolique est l'objet d'un attachement de la part des

individus, lui-même marqué par des facteurs, qui sont appréhendés grâce à divers modèles théoriques tel que l'identité sociale (H. Tajfel & J.C. Turner, 1979), et le Norm Activation Model (NAM) (R. Schwartz, 1977). Ils permettent de réaliser respectivement que : les individus enracinent leur identité dans des espaces tels que le quartier, le village, la ville, la nation. Plus l'identification à ces lieux est forte, plus les personnes sont enclines à les garder en bon état. R. Schwartz (1977) pour sa part, explique cet attachement au cadre de vie par le fait que l'individu, conscient de l'impact des déchets sur l'environnement ; perçoit sa responsabilité ainsi que l'intérêt de son action, adopte un comportement qui vise à préserver son environnement. Enfin, le modèle des comportements ambivalents envers l'environnement promut par des auteurs tels que, laisse à constater que, malgré un fort attachement à leur environnement, les individus peuvent tout de même adopter volontairement des comportements dégradants. Face à une telle contradiction, il nous importe d'investiguer dans notre contexte particulier, afin de comprendre ce qui peut expliquer que les individus décident de détériorer leur cadre de vie, au risque d'affecter leur propre santé.

2. Méthodologie

Il est important de souligner que la psychologie sociale et environnementale en tant que discipline n'a pas encore acquis une véritable notoriété dans notre contexte, il y a donc non seulement très peu de modèles sur lesquels s'appuyer, mais il y a surtout matière à considérer notre responsabilité, quant à nos choix. Sur le plan conceptuel par ailleurs, nous avons signifié que l'appréhension de la prise de risque environnementale en tant que tel, tient de notre initiative. En plus de ce qui précède, les objectifs que nous voulons atteindre justifient de nous inscrire dans une approche qualitative exploratoire.

Les objectifs phares de ce travail nous imposent de nous focaliser sur une population suffisamment édifiée sur la thématique centrale que nous abordons. Ce qui justifie qu'on ait mené cette étude en milieu universitaire, précisément au sein de la Faculté Arts Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé 1. La population étudiante nous semble alors indiquée, non seulement pour le bagage informationnel auquel elle a accès en général, et en particulier les multiples mouvements écologiques auxquels elle est régulièrement appelée à prendre part : des conférences, des marches vertes, etc. L'existence d'un club environnement au sein de l'Université est également un paramètre non négligeable. Il faut aussi prendre en compte l'existence de messages relatifs à la protection de l'environnement, autant dans les espaces verts que placardés sur les murs des amphithéâtres. Par ailleurs, au-delà d'être situé au cœur de la ville de Yaoundé, capitale politique du Cameroun, siège des institutions, la FALSH est la plus grande faculté en Afrique Centrale et on y retrouve par conséquent une population diversifiée et représentative non seulement de toutes les régions du Cameroun, mais aussi de la sous-région en général. Notre échantillon, est

constitué d'étudiants en cycle Licence de psychologie qui ont bien voulu répondre au questionnaire, soit N=396.

Tableau 1: Description de l'échantillon selon le sexe

Sexe	Effectifs
F	257
M	139
Total	396

La collecte des données, essentiellement discursives s'est faite grâce à un questionnaire ouvert, composé de questions qui vont en droite ligne avec les objectifs de l'étude tels que présenté dans le tableau qui suit.

Tableau 2: Items du questionnaire

Questions	Objectifs
Que pouvez dire des risques auxquels l'environnement est exposé à long terme avec des phénomènes tels que la pollution ?	Saisir le niveau de connaissance que les participants ont au sujet de la crise écologique (O1)
Selon vous, qu'est-ce qui peut expliquer que certaines personnes adoptent des comportements nuisibles à l'endroit de l'environnement malgré la connaissance des conséquences à long terme sur l'écosystème ?	Mettre en évidence les justificatifs que les participants emploient pour expliquer leur potentielle prise de risque environnementale malgré la connaissance des conséquences, en employant une approche par substitution (O2)
Comment pouvez-vous expliquer que certaines personnes choisissent délibérément de ne pas adopter des comportements écologiques ?	Même objectif précédent (O2)
Pensez-vous que vos propres actes (à l'instar de jeter des emballages plastiques à même le sol dans la rue) ont vraiment un impact significatif sur l'environnement ?	Déterminer l'autoévaluation des participants par rapport à l'impact de leurs actes sur l'environnement (O3)
Selon vous qui est responsable de la protection de l'environnement ? Pourquoi ?	Même objectif précédent (O3)

Ce moyen a été choisi non seulement pour sa capacité à être employé pour une large population au même moment, mais aussi pour la richesse du contenu qui le caractérise (Grawitz, 2001). En fait, les questions telles qu'elles se présentent, permettent subtilement de prendre connaissance des informations que les étudiants ont à leur disposition, de leur perception, de leurs attitudes, inhérentes à l'objet en question. Il faut par ailleurs souligner que la première question est déterminante pour faire partie de l'échantillon ou non, puisque qu'elle fait référence à la conscience de la menace d'une crise environnementale en tant que réalité. Ce questionnaire qui a le mérite d'être simple, a au préalable fait l'objet d'un pré-test ($n=10$) qui a débouché sur son état actuel, au prix de remaniement effectué à la suite de ce préalable.

En ce qui s'agit du traitement des données obtenues ont fait l'objet d'une analyse de contenu hybride (thématique et catégorielle). Elle a permis une analyse systématique et holistique, afin d'enrichir la compréhension du sujet en tenant compte de l'importance de la taille du corpus que nous avons en face de nous.

3. Présentation et interprétation des résultats

Les résultats exposés dans le tableau qui suit tiennent compte de trois paramètres dont l'objectif, les thèmes et catégories identifiées, ainsi que le nombre de citation.

Tableau 2 :

Objectifs	Thèmes significatifs identifiés	Catégories	Nombre de citation
O1	Dégénération de l'environnement à long terme	Tuer la nature, catastrophes naturelles, destruction de l'environnement et la couche d'ozone, appauvrissement des sols, effet de serre, générations futures en danger, changement climatique, contamination de l'air, dégradation des écosystèmes, perte de la biodiversité, pollution des eaux, avancée des déserts, odeurs nauséabondes, manque d'eau, tuer les plantes et problèmes de santé, maladies, cause la mort, famine, maladies respiratoires, asthme, bronchite, typhoïde, choléra, infections, paludisme, l'agriculture ;	377
	Conséquences sur la santé et le bien-être	Problèmes de santé, maladies, cause la mort, famine, maladies respiratoires, asthme, bronchite, typhoïde, choléra, infections, paludisme,	211

O2	La mentalité	habitude, routine, manque de volonté, laxisme, négligence, manque d'éthique, mauvaise foi,	147
	L'éducation	Mauvaise éducation, manque d'éducation, l'état ne sanctionne pas assez,	112
	Limites infrastructurelles	Absence de bacs à ordures, manque d'infrastructures	124
	Contagion de comportement	Suivisme, la normalisation de tels actes, certains endroits déjà sales, influence,	72
	Perception de la responsabilité	C'est le travail de quelqu'un d'autre, des personnes payées pour ça ne font pas leur travail	50
	Méconnaissance des conséquences	Ignorance, ne croit pas au changement climatique, ne connaissent pas l'impact de leur projet, inconsciemment, ne savent pas que le recyclage est une bonne chose, manque d'informations, manque de sensibilisation, manque de connaissances, désinformation,	154
	Manque d'intérêt personnel	Ça rapporte quoi, sans intérêt, priorités différentes, rien à foutre, n'en voit pas l'utilité, manque de volonté	110
	Laxisme	Paresse, pas envie de faire des efforts,	85
O3	Conscience de son impact	Oui, conscient des enjeux écologique, réchauffement climatique, l'image de la sociale à défendre, souille le sol, impact significatif, la pollution générale commence par un simple acte	233
	Sous-évaluation de son impact	L'environnement est grand, tout cela finit toujours par être recyclé, pas vraiment d'impact	40

Les participants font montre de leur connaissance des risques d'une crise écologique en instant sur la dégradation de l'environnement et les conséquences sur la santé et le bien-être. En gros, l'écosystème risquerait d'être radicalement détruit, tandis que les individus seraient exposés à diverses maladies telles que l'asthme, la bronchite, la typhoïde, le choléra et/ou la mort.

Plusieurs arguments sont évoqués pour justifier la prise de risque environnementale malgré la connaissance des conséquences : la méconnaissance des dites conséquences revient prioritairement. Bien que ce thème soit prépondérant, il nous semble peu pertinent et même contradictoire, au vu de la question et des réponses qui précèdent. Le paramètre de la mentalité qui suit paraît plus évocateur. Les participants estiment à ce propos que des arguments tels que l'habitude, la routine, le manque de volonté, le laxisme, la négligence et la mauvaise foi peuvent répondre à la question de recherche. Nous pouvons lier ce qui précède à l'éducation qui est également évoquée, dans ce sens qu'elle peut

être à la base de la mentalité environnementogène qui en découle. Par la suite, les limites infrastructurelles sont mises en avant. Les participants relèvent aussi que la protection de l'environnement ne leur rapporte rien de palpable et c'est ce manque d'intérêt personnel qui pousse à prendre des risques environnementaux malgré la connaissance des conséquences dommageables. Il n'est par ailleurs pas à négliger le fait que les participants pointent du doigt l'influence du comportement des autres sur les leurs. Enfin, il y a la perception de la responsabilité personnelle, puisque pour certains « c'est le travail de quelqu'un d'autre » et « des personnes payées pour ça ne font pas leur travail ».

Contrairement à la majorité des participants qui ont pleinement conscience de leur impact personnel sur l'environnement, une infime partie sous-évalue son impact, pour autant qu'ils considèrent que l'environnement est trop grand pour que leurs « petits » actes puissent avoir un impact considérable. En outre, ils pensent que quel qu'en soit le moment, les ordures finissent toujours par être recyclées, par une entité non évoquée précisément. Cette sous-évaluation peut être liée à la perception de la responsabilité personnelle que nous avons évoquée plus haut.

4. Discussion et conclusion

Cet article visait à mettre en évidence et à analyser les raisons qui peuvent expliquer que les individus adoptent des comportements à risque dans leur environnement, bien que conscients des conséquences. Il s'avère tout d'abord que, dans un contexte où les moyens de communication et d'informations sont mobilisés, la théorie du lien entre la carence en information à propos des risques environnementaux et l'adoption de comportement (O. Navarro & E. Michel-Guillou, 2014) perd en crédibilité. Par ailleurs, bien que les limites infrastructurelles soient évoquées, nous faisons le choix de reléguer au second plan cette variable redondante et peu originale, pour accorder une valeur préférentielle aux facteurs cognitifs, affectifs et situationnels sur lesquels M.T. Léger et D. Pruneau (2014) mettent également l'accent. En effet, bien que les individus aient conscience de l'importance de leur écosystème, auquel ils sont attachés d'une manière ou d'une autre, et qu'ils soient au courant des conséquences dommageables de leur comportement, il ne trouve pas de bénéfices palpables dans sa protection et se laisse par conséquent emporter par la routine, le laxisme, la négligence et la mauvaise foi. Ces diverses raisons sont de nature à enrichir le modèle des comportements ambivalents envers l'environnement (Clayton & Myers, 2009). En outre, ce qui précède remet quelque peu en cause le paramètre de la connaissance du risque mis en avant par P. Slovic (2000), P. Slovic et al. Cité par O. Navarro et al. (2017) dans la mesure où, connaître les risques ne suffit finalement pas pour limiter les comportements à risque. Cette étude met aussi en évidence le phénomène de contagion sociale qui s'exprime par le fait que certains jugent que ce n'est pas à eux de changer ce

qui se fait déjà largement par les autres. Un dernier paramètre retient profondément l'attention. Il s'agit de la perception de la responsabilité personnelle, qui peut renvoyer à un concept employé par Stanley Milgram dans ses travaux sur l'obéissance à l'autorité, à savoir la « déresponsabilisation ». Les individus ne se sentent pas responsables des conséquences de leurs actes, puisque ce serait à quelqu'un d'autre (payé pour ça) de s'en occuper. En fait, il y a lieu de penser que le sentiment de responsabilité environnementale perçu, a un impact plus significatif que la perception du risque fortement promue par P. Slovic (2000) et représente par conséquent un axe pertinent à analyser. La déresponsabilisation partirait du fait que les individus attribuent les causes et les conséquences de leurs actes à des entités extérieures à eux. Par la suite, le conflit cognitif qui pourrait naître serait résolu intérieurement. Ce qui précède suscite notre intérêt pour l'attribution causale, d'une part et d'autre part de la dissonance cognitive.

En effet, il est opportun de revenir sur le manque d'intérêt personnel que les individus éprouvent dans la protection de l'environnement. Parler de conséquences sur le plan de la durabilité environnementale ne résout pas le problème, d'autant plus qu'ils ont une tendance à relativiser ce problème. Il est nécessaire d'adapter les communications à des enjeux plus ponctuels, tels que des bénéfices concrets inhérents à la protection de l'environnement.

Références bibliographiques

- BONNEFOY Barbara, Weiss Karine. & Moser Gabriel. 2010. Les modèles de la psychologie pour l'étude du comportement dans le cadre du développement durable. Dans K.Weiss & F. Girandola (Dirs), *les modèles de la psychologie pour l'étude des comportements dans le cadre du développement durable*, pp. 1-25.
- DUNLAP Riley, VAN LIERE Kent, MERTIG Angela, & JONES Robert Emmet. 2000. « Measuring endorsement of the new environmental paradigm: A revised NEP scale ». *Journal of Social Issues*, 56(3), 425-442.
- DUNLAP Riley & JONES Robert Emmet. 2002. *Environmental concern: Conceptual and measurement issues*. Dans R. E. Dunlap, & W. Michelson (Eds.), *Handbook of environmental sociology*, pp. 482–524. Westport CT: Greenwood Press.
- FLEURY-BAHI, Ghozlane. 2011, 6-8 juin. *Psychologie et environnement : Quels enjeux ? Quelles perspectives ?* [Colloque]. L'individu et la société face à l'incertitude environnementale, Lyon-Bron.
<https://www.researchgate.net/publication/301748635>
- GIFFORD Robert. 2007. *Environmental psychology : Principles and practice* (4^e ed.). Optimal Books
- GIFFORD Robert, SCANNELL Leila, KORMOS Christine, SMOLOVA Lidia, BIEL Anders, BONCU Stefan, CORRAL Victor, GUNTHERF Hartmut, HANYU Kazunori, HINE Donald, KAISER Florian, KORPELA Kalevi, LIMA Luisa, MERTIG Angela, MIRA icardo, MOSER Gabriel... 2009.

- « Temporal Pessimism and Spatial Optimism in Environmental Assessments: An 18-Nation Study ». *Journal of Environmental Psychology*, 29(1), 1-12.
- HANSEN James. 2009. *Storms of my grandchildren : The truth about the coming climate catastrophe and our last chance to save humanity*. Bloosbury
- JANCOVICI Jean-Marc. & BLANC Alain. 2013. *Dormez tranquilles jusqu'en 2100 : Et autres malentendus sur le climat et l'énergie*. Odile Jacob
- KAPERSON Roge, RENN Ortwin, SLOVIC Paul, BROWN Halina, EMEL Jacques, GOBLE Robert, & RATICK Samuel. 2003. *The social amplification of risk : Assessing Fifteen years of Research an theory*. Dans *The social amplification of risk* (pp. 13-46). Cambridge University Press
- KLEIN Naomi. 2015. *Tout peut changer : Capitalisme et changement climatique*. Lux Editeur
- KOLLMUS Anja & AGYEMAN Julian. 2002. « Mind the gap: why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behaviour? » *Environmental Education Research*, 8(3), 239-260.
- LEGER Marie-Thérèse & PRUNEAU Danielle. 2014. *Vers l'adoption de comportements environnementaux dans la famille : Perspectives théoriques*. Éducation relative à l'environnement. <https://www.researchgate.net/publication/275463045>
- Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. 2020. *SND30, Stratégie Nationale de développement 2020-2030. Pour la transformation structurelle et le développement inclusif*. <https://www.minepat.gov.cm>
- MOSER Gabriel & WEISS Karine. 2003. *Espaces de vie : Aspects de la relation homme-environnement*. Armand Colin.
- NAVARRO Oscar. 2014. « Application de la psychologie sociale dans le champ d'étude de l'environnement». *Revue électronique de Psychologie Sociale*, 6, 17-23. <http://psychologiesociale.eu>.
- NAVARRO-CARRASCAL Oscar & MICHEL-GUILLOU Elisabeth. 2014. Analyse des risques et menaces environnementales : un regard psycho-socio-environnemental. Dans D. Marchand., S. Depeau., & K. Weiss (dirs.), *l'individu au risque de l'environnement, regards croisés de la psychologie environnementale*, pp. 271-298. Ouvertures Psy
- NAVARRO-CARRASCAL Oscar, FLEURY-BAHI Ghislane. & LEMEE Céline. 2017. De la perception à la représentation sociale du risque : une approche psycho-sociale [Conférence]. *Le risque environnemental regards interdisciplinaires et nouvelles formes de régulation*, Angers.
- PRUNEAU Danielle, DOYON Aurélie, LANGIS Jean, VASSEUR Louise, OUELLET Eric, MCLAUGHLIN Erin, BOUDREAU Gabriel & MARTIN Géraldine. 2006. « When teachers adopt environmental behaviors in the aim of protecting the climate ». *The Journal of Environmental Education*, 37(3), 3-14.
- ROCKSTROM Johan & KLUM Mattias. 2015. *Big world, small planet : Abundance within planetary boundaries*. Yale University Press.

- SCHLEYER-LINDENMANN Anne, DAUVIER Benoit, ITTNER Helene & PIOLATB Michel. 2014. *Mesure des attitudes environnementales : analyse structurale d'une version française de la NEPS (Dunlap et al., 2000)*. Psychol.fr. <http://dx.doi.org/10.1016/j.psfr.2014.07.002>
- SERVIGNE Pablo & STEVENS Raphael. 2015. *Comment tout peut s'effondrer : Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*. Seuil.
- SLOVIC, Paul. 1987. *Perception of risk*. Science, 236(4799), 280-285. <https://doi.org/10.1126/science.3563507>
- SLOVIC, Paul. 2000. *The perception of risk*. Risk, Society and Policy Series. Earthscan Publications.
- TAJFEL, Henri., & TURNER, John. C. 1979. An integrative theory of intergroup conflict. In W. G. Austin & S. Worchel (Eds.), *The social psychology of intergroup relations*, pp. 33-47. Brooks/Cole
- TROQUETTE Marie. 2024. *Les comportements pro-environnementaux collectifs : une revue de type examen de la portée*. [Mémoire en sciences psychologiques, Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education]. <http://hdl.handle.net/2268.2/20117>
- UZZELL Diane. 2000. « The psycho-spatial dimension to global environmental problems ». Journal of Environmental Psychology, 20(3), 307- 318.
- WEISS Karine, MICHEL-GUILLOU Elisabeth & NAVARRO Oscar. 2014. Psychologie sociale et psychologie environnementale : confrontations et complémentarités. In D. Marchand, S. Dépeau, & K. Weiss, (ed). *L'individu au risque de l'environnement*, 87-112. In Press.